Image not found or type unknown

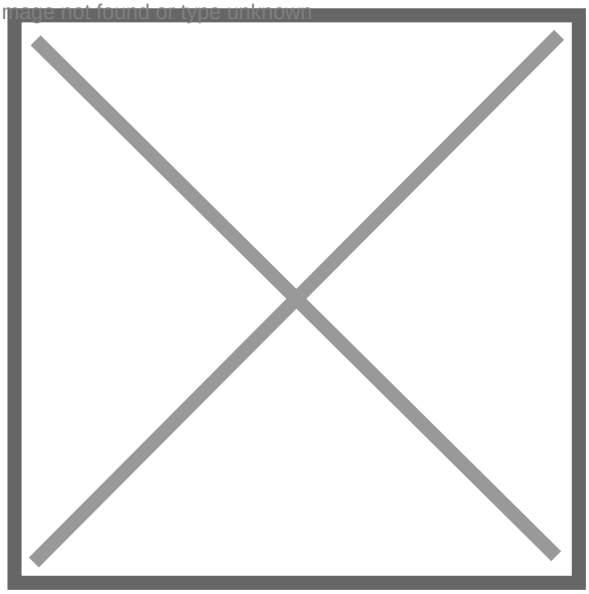

Petition d'une locataire contre un charge d'immeuble

Par **jpeb**, le **05/12/2012** à **18:18**

bonjour a tous.
je suis charge d'immeuble dans une résidence de plus de 200 locataires. L'une d'entre elles A envoyé une pétition a ma direction pour se plaindre de l'entretien général de la résidence.
Suite a un rdv avec mon directeur j'ai appris que 30 personnes avaient signe cette pétition.
je voudrais donc savoir si il y a un nombre limite de signatures pour qu'une pétition soit valable et si il est normal que je n'ai pas pu lire cette pétition et si je peux en demande une copie ou la lire moi-même.
d'avance je vous remercie pour vos réponses.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés